



Section de l'ARDECHE

**Madame l'Inspectrice d'Académie  
Place André Malraux BP 627  
07006 PRIVAS Cedex**

Aubenas, le 6 décembre 2006

Objet : Calendrier scolaire.

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Je voudrais attirer votre attention sur l'injustice ressentie par nos collègues du premier degré lorsqu'ils ont eu connaissance de votre refus de reporter la demi-journée du samedi 23 décembre.

Votre décision fait aussi l'objet du mécontentement de parents d'élèves et d'élus.

Le SE-UNSA soutient les demandes légitimes formulées par les conseils d'écoles, organes délibérants ayant un pouvoir de proposition sur les mesures d'organisation du service relative à l'organisation du temps scolaire. Ces demandes "de bon sens" ne diminuent en rien la durée du temps de travail. Il s'agit de report dans l'intérêt des élèves et des familles.

Il semblerait par ailleurs que des décisions différentes aient été prises pour des écoles privées. Vous comprendrez, Madame l'Inspectrice d'Académie, que si c'est le cas, nous ne pouvons pas accepter qu'il y ait "deux poids, deux mesures" et qu'au nom de l'équité, nous vous demandions de bien vouloir apporter des réponses favorables aux demandes qui vous sont adressées par les écoles publiques.

Dans l'espoir que notre démarche sera entendue, je vous prie d'agréer, Madame l'Inspectrice d'académie l'expression de nos respectueuses salutations.

Le secrétaire départemental :  
Alain Mahey